

Tarifs
au 1^{er} octobre 2021



Nouveaux abonnements solidaires

GRATUIT ou 10 €/mois



MAINTENANT **TCL**
EST PLUS SOLIDAIRE,
PLUS JUSTE



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !

Qui peut avoir un abonnement Solidaire ?

Solidaire
GRATUIT

Abonnement Solidaire Gratuit*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Personne malvoyante*	5 ans
> Mutilé de Guerre dès 65 ans*	
> Mutilé du Travail dès 65 ans*	
> Toucher l' Allocation Adulte Handicapé : l' AAH	2 ou 5 ans
> Toucher l' Allocation Supplémentaire d'Invalidité : l' ASI	
> Toucher l' Allocation Solidarité Personnes Agées : l' ASPA	2 ans
> Toucher le Revenu de Solidarité Active : RSA	
> Être demandeur de titre de séjour sans droit au travail	6 mois
> Être demandeur d'asile	
> Garantie Jeunes	
> Avoir entre 18 et 24 ans et toucher le Revenu de Solidarité Jeunes : RSJ	3 mois
> Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation* : • des personnes qui touchent le RSA • des demandeurs d'asile • des demandeurs de titre de séjour	31 août de l'année scolaire en cours et 6 mois pour les conjoints

Pensez à renouveler vos droits au tarif gratuit ou réduit 15 jours avant la date limite.

* Lorsque vous voyez cette étoile, il y a des conditions supplémentaires à respecter. Consultez tcl.fr/solidaire



Solidaire
RÉDUIT

Abonnement Solidaire Réduit : 10 €/mois*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Ne pas payer d'impôts dès 65 ans*	5 ans
> Ne pas payer d'impôts et être retraité(e) à partir de 60 ans*	
> Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans	
> Collégien, lycéen ou étudiant boursier (jusqu'à 27 ans inclus)	31 août de l'année en cours
> Élève en SEGPA, ULIS, ITEP ou IME	
> Avoir un contrat Parcours Itinéraire Emploi Renforcé	6 mois
> Ne pas payer d'impôts et toucher une des allocations suivantes : ARE / AREF / RFPE / RFF / ASP / ASS / ASSF*	
> Ne pas payer d'impôts et avoir un contrat CIE, CAE ou CDDI*	
> Ne pas payer d'impôts et être jeune chômeur entre 18 et 24 ans inscrit à Pôle Emploi au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	
> Avoir entre 18 et 24 ans et avoir le Fonds d'Aide aux Jeunes : FAJ	
> Avoir un contrat du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)	Validité de l'attestation
> Jeune Majeur de l'Aide Sociale à l'enfance de la Métropole de Lyon	
> Jeune de la Promo 16-18 ans de l'AFPA	Validité de l'attestation ou de la carte AME
Être dans une des situations suivantes :	
> Avoir la CMUC ou la CSS	
> Avoir l' Aide Médicale d'État : AME	Validité de l'attestation ou de la carte AME
> Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation CMUC ou CSS ou la carte AME	



Comment voyager sur le réseau TCL ?

1

Il faut avoir une carte Técély chargée de l'abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.

2

La carte Técély est personnelle avec votre photo.

3

Elle est valable pendant 5 ans.

4

Il est obligatoire de valider votre carte Técély à chaque trajet sur le réseau TCL.

!

Si vous ne validez pas, vous risquez une amende.



JE MONTE, JE VALIDE !

un geste simple qui vous fera gagner des cadeaux

+ d'info sur fidelite.tcl.fr



Retrouvez toutes les informations sur le site : tcl.fr/solidaire



Ce document est écrit en FALC. FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre. Ce document a été transcrit et validé en décembre 2020 par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).



© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu.



Pour circuler avec l'abonnement Solidaire, il faut avoir une carte Técély valide.



Achetez votre carte Técély à 5 € en agences TCL.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Gratuit ?

Allez sur tcl.fr/solidaire :



> consultez les justificatifs demandés,

> complétez le formulaire en ligne,



> recevez chez vous un courrier pour activer votre carte Técély.

Ou alors :



> Consultez les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droit,



> votre abonnement sera chargé sur votre carte Técély.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Réduit ?



> Allez sur tcl.fr/solidaire pour consulter les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,



> chargez l'abonnement à 10 €/mois.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez refaire votre carte Técély pour 5 € en agences TCL.

L'abonnement Solidaire sert à voyager sur tout le réseau TCL :

> métros > tramways > bus > funiculaires > lignes Pleine Lune